



**FRONT
DE GAUCHE**



**ACTA :
le capitalisme financier
privatise
la connaissance**

Jean-Luc Mélenchon

Candidat du Front de Gauche
à l'élection présidentielle

22 AVRIL ET 6 MAI 2012

NON à un traité liberticide ratifié dans le dos des citoyens !

Négocié dans le plus grand secret depuis 2005, l'**Accord commercial anti-contrefaçon** (ACAC, ou *Anti-Counterfeiting Trade Agreement* : ACTA) est un nouvel accord multilatéral, concernant les droits de « **propriété intellectuelle** », négocié dans le plus grand secret à l'initiative du Japon et des États-Unis.

Sous prétexte de lutter contre la concurrence déloyale des marchandises contrefaites par les pays émergents, ACTA vise en réalité à renforcer la domination du modèle économique néo-libéral, qualifié faussement « d'économie de la connaissance » et fondé en réalité sur une **privatisation totale de la connaissance**, notamment par l'extension des systèmes de brevets.

Le gouvernement français a signé ce texte, mais son adoption définitive nécessite une ratification par le Parlement Européen. **Nous pouvons donc encore agir pour empêcher sa mise en application !**

NON à une économie de rente qui favorise la spéculation financière et pousse les peuples dans la misère !

L'**économie de l'immatériel et la société de la connaissance** sont désormais au cœur de notre quotidien. Biogénétique, éducation, art, journalisme, édition, nanotechnologies, culture, logiciels : des pans entiers de notre civilisation sont adossés à des richesses immatérielles, qui dépendent de la manipulation et la diffusion d'informations numérisées. **Il faut les protéger de la rapacité du capitalisme financier !**

C'est pourquoi le Front de gauche appelle tous les citoyens à se mobiliser contre ACTA.

Avec le Front de Gauche, nous défendons :

la **mise à l'abri des biens communs immatériels de l'Humanité** de la prédation libérale par un statut juridique protégé de l'OMC ;

la **mise en place de plates-formes publiques d'accès aux richesses informationnelles** (culturelles, informatives et éducatives) permettant de dé-marchandiser les données numérisées tout en rétribuant les créateurs et leurs ayant droits.

Ne nous laissons pas déposséder de nos bien communs !

**Avec le Front de Gauche,
nous on peut !**

ACTA ?

c'est quoi ça

ACTA établirait un nouveau cadre juridique créant son propre organisme de gouvernance, le Comité de l'ACTA, indépendant des institutions internationales déjà existantes comme l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, les Nations Unies ou l'Organisation mondiale du commerce et vise à imposer un modèle ultra-libéral sur les productions intellectuelles des êtres humains :

- Brevetage des semences, interdiction des semences de ferme, un système de brevet étendu au bétail : ACTA vise à déposséder les paysans de leur activité millénaire en séparant la production agricole de la reproduction du vivant.
- Fin des médicaments génériques : ACTA vise à généraliser le système des brevets à toutes les molécules.
- Brevets logiciels : ACTA vise à généraliser ce système qui n'est pas encore légal en Europe.
- Contrôle des contenus culturels, atteintes à la libre circulation de l'information scientifique et technique sur Internet et à la neutralité du réseau : ACTA forcerait les fournisseurs d'accès à devenir une sorte de police privée surveillant les internautes.
- ACTA vise à faire entrer dans le prétendu système de propriété intellectuelle tous les biens communs informationnels du patrimoine de l'humanité.

**Avec le Front de Gauche,
refusons l'ACTA !**

**FRONT
DE GAUCHE**

Parti Communiste Français / Parti de Gauche /
Gauche Unitaire / La Fédération pour une Alternative Sociale
et Ecologique / République et Socialisme / Convergences et Alternative /
Parti Communiste des Ouvriers de France

WWW.PLACEAUPEUPLE2012.FR

Pellicam - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

Je soutiens le Front de Gauche

- Je souhaite entrer en contact avec le Front de Gauche du Numérique
- Je rejoins une assemblée citoyenne :
- Près de mon domicile Près de mon travail (lieu :
- Je soutiens la candidature de Jean-Luc Mélenchon et accepte que mon nom soit publié
- Je fais un don de € par chèque libellé à l'ordre de **AFCPJLM2012**, déclarée à la Sous-Préfecture de Palaiseau en date du 1^{er} décembre 2011 sous le N° W913003853, seule habilitée à recevoir les dons en faveur du candidat J-L Mélenchon, conformément à l'article L 52-9 du code électoral. Vous recevrez un reçu qui vous permettra de déduire du montant de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans les limites fixées par la loi.
- NOM : Prénom :
- Adresse :
- Ville : CP :
- email :Tél. :

Coupon à renvoyer à : L'Usine, 8 rue Chassagnolle • 93260 Les Lilas